

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TITAN MARINE FC-W 10W-30

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Produit lubrifiant

Usages déconseillés: Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Fournisseur FUCHS LUBRIFIANT FRANCE
1, rue Lavoisier
92000 Nanterre
France

Téléphone: +33 (0) 1 41 37 42 00
Télécopie :: +33 (0) 1 41 37 42 99

Personne à contacter: Département Sécurité Produit
Téléphone: +33 (0) 1 41 37 42 00
Télécopie :: +33 (0) 1 41 37 42 99
E-mail: info.fds@fuchs-oil.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

|| Le produit a été classé comme dangereux et étiqueté aux termes du Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP).

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers pour L'environnement

Risques chroniques pour
l'environnement aquatique

Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques,
entraîne des effets néfastes à long terme.

Résumé des dangers

Dangers Physiques: Aucune information disponible.

2.2 Éléments d'Étiquetage

|| Déclaration(s) de
risque:

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
néfastes à long terme.

Nom du produit: TITAN MARINE FC-W 10W-30

Conseils de Prudence

Prévention: P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

Evacuation: P501: Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

2.3 Autres dangers: Sous conditions d'utilisation habituelle des huiles minérales et leurs composants ainsi que des produits chimiques et en respectant les remarques de stockage et de manipulation (al. 7) ainsi que les remarques sur des mesures individuelles de prévention (al.8) aucun danger particulier n'est connu. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Informations générales: Mélange d'huiles minérales hautement raffinées avec des additifs spéciaux.

Désignation chimique	Identificateur	Concentration *	N° d'enregistrement REACH	Notes
huile de base, basse viscosité	EINECS: 265-157-1	20,00 - <50,00%	01-2119484627-25	
dithiophosphate de zinc	EINECS: 298-577-9	1,00 - <2,50%	01-2119543726-33	
alkylamine, longue chaîne	EINECS: 253-249-4	1,00 - <5,00%	01-2119488911-28	
éthoxylat	EINECS: 500-209-1	0,25 - <1,00%		**
dérivé du phénol	EINECS: 310-154-3	0,01 - <0,25%	01-2119513207-49	

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

** Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH Article 59(1). Liste des candidats

Classification

Désignation chimique	Identificateur	Classification
huile de base, basse viscosité	EINECS: 265-157-1	CLP: Asp. Tox. 1;H304
dithiophosphate de zinc	EINECS: 298-577-9	CLP: Skin Irrit. 2;H315, Eye Dam. 1;H318, Aquatic Chronic 2;H411
alkylamine, longue chaîne	EINECS: 253-249-4	CLP: Aquatic Chronic 4;H413
éthoxylat	EINECS: 500-209-1	CLP: Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410, Skin Irrit. 2;H315, Eye Irrit. 2;H319
dérivé du phénol	EINECS: 310-154-3	CLP: Repr. 2;H361f, Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410, Skin Irrit. 2;H315, Eye Irrit. 2;H319; facteurs M (aquatic chronic): 10

CLP: Règlement n° 1272/2008

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Nom du produit: TITAN MARINE FC-W 10W-30

Les huiles minérales et distillats de pétrole hautement raffinés dans notre produit contiennent moins de 3 % d'extrait de diméthyle sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346 (pourcentage en poids) et ne sont pas classés comme cancérogènes selon la Note L, Annexe VI du Règlement CE 1272/2008.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Généralités: Changer les vêtements et les chaussures souillés par le produit. Ne jamais mettre en poche de chiffons contaminés par le produit.

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Arrivée d'air frais, en cas malaise, veuillez consulter un médecin.

Contact oculaire: Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact avec la Peau: Laver au savon et à l'eau.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche. Ne pas faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Peut provoquer une irritation oculaire ou cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Consulter un médecin en cas de symptômes. Consulter un médecin en cas de symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulvérisée contenant du tensioactif.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Éloigner le récipient de la zone de l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

Nom du produit: TITAN MARINE FC-W 10W-30

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- | | |
|---|---|
| 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | En cas de déversements accidentels, faire attention aux surfaces et aux sols glissants. |
| 6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement: | Éviter le rejet dans l'environnement. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le liquide de se répandre sur la surface de la terre (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution). Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau phréatiques. |
| 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Recueillir le liquide à l'aide de matériaux absorbants (sable, terre d'infusoires, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Eliminer le matériel rassemblé conformément aux réglementations locales. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. |
| 6.4 Référence à d'autres sections: | Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Endiguer pour élimination ultérieure. Empêcher tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. |

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

- | | |
|--|--|
| 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques. Éviter le dégagement d'aérosols. Assurer une ventilation efficace. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. |
| 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: | Respecter les réglementations nationales concernant le traitement des eaux polluées avec des matières dangereuses (Réglementation au sujet des produits dangereux). Ne pas chauffer à une température supérieure au point d'éclair. |
| 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Non applicable |

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Prévoir une ventilation suffisante pour ne pas dépasser les limites d'exposition en vigueur.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Nom du produit: TITAN MARINE FC-W 10W-30

Informations générales:	Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant la manipulation des produits pétroliers ou que chimiques.
Protection des yeux/du visage:	éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.
Protection de la peau Protection des Mains:	Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR). Temps de perméation min.: >= 480 min Épaisseur du matériau recommandée: >= 0,38 mm éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Autres:	Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans les poches du pantalon. Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire:	Eviter l'inhalation des vapeurs/ aérosols. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Dangers thermiques:	Non connu.
Mesures d'hygiène:	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.
Contrôles environnementaux:	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État:	liquide
Forme:	liquide
Couleur:	Marron
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non applicable aux mélanges.
pH:	Non applicable
Point de congélation:	Non applicable aux mélanges.
Point d'ébullition:	Aucune information disponible.
Point d'éclair:	> 100 °C
Taux d'évaporation:	Non applicable aux mélanges.
Inflammabilité (solide, gaz):	Valeur sans importance pour la classification.

Nom du produit: TITAN MARINE FC-W 10W-30

Limite supérieure d'inflammabilité (%)—:	Valeur sans importance pour la classification.
Limite inférieure d'inflammabilité (%)—:	Valeur sans importance pour la classification.
Pression de vapeur:	Non applicable aux mélanges.
Tension de vapeur (air = 1):	Non applicable aux mélanges.
Densité:	0,87 g/cm3 (15 °C)
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble dans l'eau
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Non applicable aux mélanges.
Température d'auto-inflammabilité:	Valeur sans importance pour la classification.
Température de décomposition:	Valeur sans importance pour la classification.
Viscosité, cinématique:	76,3 mm2/s (40 °C)
Propriétés explosives:	Valeur sans importance pour la classification.
Propriétés comburantes:	Valeur sans importance pour la classification.
9.2 AUTRES INFORMATIONS	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.2 Stabilité Chimique:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.4 Conditions à Éviter:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.5 Matières Incompatibles:	Comburants forts. Acides forts. Bases fortes.
10.6 Produits de Décomposition Dangereux:	La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Produit:

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Nom du produit: TITAN MARINE FC-W 10W-30

Substance(s) spécifiée(s)

huile de base, basse viscosité LD 50 (Rat): > 5.000 mg/kg (OECD 423)

dithiophosphate de zinc LD 50 (Rat): 2.600 mg/kg

alkylamine, longue chaîne LD 50 (Rat): > 5.001 mg/kg (OECD 423)

dérivé du phénol LD 50 (Rat): 2.200 mg/kg

Contact avec la peau

Produit:

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

huile de base, basse viscosité LD 50 (Lapin): > 5.000 mg/kg (OECD 402)

dérivé du phénol LD 50 (Lapin): 15.000 mg/kg

Inhalation

Produit:

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Corrosion ou Irritation de la Peau:

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

alkylamine, longue chaîne OECD 404 (Lapin):
Pas irritant.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

alkylamine, longue chaîne OECD 405 (Lapin):
Pas irritant.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:

Produit:

Sensibilisateur de la peau: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisateur des voies respiratoires: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

dithiophosphate de zinc

Non sensibilisant (cochon d'inde) ; OCDE 406.

alkylamine, longue chaîne

Non sensibilisant (cochon d'inde) ; OCDE 406.

Nom du produit: TITAN MARINE FC-W 10W-30

Mutagénicité des Cellules Germinales

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'Aspiration

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Poisson

Substance(s) spécifiée(s)

huile de base, basse viscosité LC 50 (Poisson, 96 h): > 101 mg/l (OECD 203)

dithiophosphate de zinc LC 50 (Poisson, 96 h): 4,5 mg/l (OECD 203)

alkylamine, longue chaîne LC 50 (Poisson, 96 h): > 101 mg/l (OECD 203)

dérivé du phénol LC 50 (Poisson, 96 h): 40 mg/l

Invertébrés Aquatiques

Substance(s) spécifiée(s)

huile de base, basse viscosité CE50 (Daphnie, 48 h): > 10.000 mg/l (OECD 202)

dithiophosphate de zinc CE50 (Daphnie, 48 h): 5,4 mg/l (OECD 202)

Nom du produit: TITAN MARINE FC-W 10W-30

alkylamine, longue chaîne CE50 (Daphnie, 48 h): > 101 mg/l (OECD 202)

dérivé du phénol CE50 (Daphnie, 48 h): 0,037 mg/l

Toxicité chroniqueProduit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Poisson
Substance(s) spécifiée(s)
dérivé du phénol NOEC (Poisson): 25 mg/l

Invertébrés Aquatiques
Substance(s) spécifiée(s)
dérivé du phénol NOEC (Daphnie, 21 jr): 0,0037 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques
Substance(s) spécifiée(s)
huile de base, basse viscosité CE50 (Algue, 72 h): > 101 mg/l

alkylamine, longue chaîne CE50 (Algue, 72 h): > 101 mg/l (OECD 201)

dérivé du phénol CE50 (Algue, 72 h): 0,15 mg/l

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Non applicable aux mélanges.

Substance(s) spécifiée(s)
dithiophosphate de zinc 1,5 % (28 jr, OECD 301B) Pas facilement biodégradable.

alkylamine, longue chaîne 1 % (28 jr, OECD 301B) Pas facilement biodégradable.

dérivé du phénol 25 % (28 jr, OECD 301B)

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Produit: Non applicable aux mélanges.

Substance(s) spécifiée(s)
dithiophosphate de zinc Vu le coefficient de distribution n-Octanol/eau, une accumulation dans les organismes n'est pas probable.

alkylamine, longue chaîne Facteur de Bioconcentration (BCF): 1.584

dérivé du phénol Facteur de Bioconcentration (BCF): 794

12.4 Mobilité dans le Sol:

Produit: Non applicable aux mélanges.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB: Le produit ne contient aucune substance correspondant aux critères PBT/vPvB.

Nom du produit: TITAN MARINE FC-W 10W-30

12.6 Autres Effets Néfastes: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations établies par les autorités locales.

Méthodes d'élimination: Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales.

Codes européens de déchets

13 02 05*: huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

- 14.1 Numéro ONU: —
- 14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: —
- 14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport
 - Classe: Marchandises non dangereuses
 - Étiquettes: —
 - N° de danger (ADR): —
 - Code de restriction en tunnel: —
- 14.4 Groupe d'Emballage: —
- 14.5 Dangers pour l'environnement: —
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: —

ADN

- 14.1 Numéro ONU: —
- 14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: —
- 14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport
 - Classe: Marchandises non dangereuses
 - Étiquettes: —
- 14.3 Groupe d'Emballage: —
- 14.5 Dangers pour l'environnement: —
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: —

Nom du produit: TITAN MARINE FC-W 10W-30

IMDG

- 14.1 Numéro ONU: —
- 14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: —
- 14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport
 - Classe: Marchandises non dangereuses
 - Étiquettes: —
 - N° d'urgence: —
- 14.3 Groupe d'Emballage: —
- 14.5 Dangers pour l'environnement: —
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: —

IATA

- 14.1 Numéro ONU: —
- 14.2 Nom de transport complet: —
- 14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport
 - Classe: Marchandises non dangereuses
 - Étiquettes: —
- 14.4 Groupe d'Emballage: —
- 14.5 Dangers pour l'environnement: —
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: —

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: aucune

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: aucune

Réglementations nationales

INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles
classé: 36

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations de révision: Les modifications sont repérées sur le côté par un double trait.

Nom du produit: TITAN MARINE FC-W 10W-30

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

AUTRES INFORMATIONS: La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées. Elle résulte des données de test et de l'application de la méthode dite conventionnelle

Date de Révision: 04.03.2019

Avis de non-responsabilité: Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et sont données au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi. Elles décrivent, pour le produit concerné, les exigences de sécurité concernant la manutention, le transport et l'élimination. Les données ne peuvent être considérées comme des spécifications techniques du produit. Ni les propriétés du produit, ni l'adéquation du produit pour toute application technique spécifique ne peuvent être déduites des données contenues dans cette fiche de données de sécurité. Les modifications sur le présent document ne sont pas autorisées. Les données ne sont pas transférables à d'autres produits. Dans le cas où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres produits, les données contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour la matière ainsi produite. Il est de la responsabilité du destinataire du produit de respecter les lois et réglementations nationales et locales. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des fiches de données de sécurité actualisées.

Ce document a été émis électroniquement et n'a pas de signature.